Saint-Pierre, un monde de plaisir!

Août-Septembre 2022

Chers parents,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous débutons cette nouvelle année scolaire sous le thème de « Saint-Pierre, un monde de plaisir ».

Nous avons hâte de travailler avec vous pour l'épanouissement de votre enfant. Nous profitons de ce moment pour vous rappeler l'importance de prendre un rendez-vous (par courriel ou par téléphone, en passant par le secrétariat) lorsque vous désirez rencontrer un membre du personnel (enseignants, éducatrices, TES, directions, ...). Ainsi, nous serons en mesure de prendre du temps de qualité avec vous.

Que cette nouvelle année se vivent dans la collaboration, la bienveillance et... le plaisir!

Bonne rentrée!

Pascale Danis et Vanessa Savaria

Directrice Directrice adjointe

Aout Septembre 2022

25 août: rencontre de parents pour le préscolaire 5 ans et les 2e année

29 : Rentrée scolaire

- **8h45: assemblée générale de parents à la cafétéria**

7 septembre : conseil d'établissement 19h

8: horaire du lundi

14: Rencontres de parents (Informations à venir)

15: journée pédagogique

***6 octobre: photo scolaire*

Rentrée scolaire 29 août 2022

7h40 à 11h10: primaire et classe d'AS

- Groupes d'AS-DM et Tremplin: devant l'école
- 1re à 6e année: cours d'école

**En cas de pluie un courriel sera envoyée la veille avec les informations

**Les parents ont accès à la cour d'école lors du matin de la rentrée seulement.

8h30 à 10h50: préscolaire 4 et 5 ans

- 4 ans: petite cour clôturée près du stationnement
- 5 ans: près des balançoires

**En cas de pluie un courriel sera envoyée la veille avec les informations

Un parent peut accompagné son enfant au préscolaire 4 et 5 ans dans la cour jusqu'au **mardi 6 septembre. Par la suite, tous les parents devront rester à l'extérieur de la cour derrière l'affiche. Merci de votre collaboration.

Assemblée générale de parents
29 août 8h45

(cafétéria de l'école)

Vous êtes conviés à l'assemblée annuelle du conseil d'établissement dès le début de l'année scolaire. Cette courte rencontre permet d'élire les parents qui **VOUS** représenteront pour l'année 2021-2022.

Postes disponibles à la rentrée scolaire:

- 1 poste d'un an
- 3 postes de 2 ans
- 5 postes de substituts (1 an)

Merci de votre présence!

Présentation de l'équipe-école

Équipe d'enseignants

Enseignantes au préscolaire 4 ans: Johanne Légaré et Joannie Ratelle

Enseignantes au préscolaire 5 ans: Anne-Frédérique Létourneau, Valérie Alves, Eve Champagne et Viviane Lauzon

Enseignantes en 1re année: Raphaëlle Valade, Alexandra Laplante et Marlyn Francoeur

Enseignantes en 2e année: Audrey Moreau et Mireille Amyot

Enseignantes en 3e année: Sarah Bussière, Éloise Blanchette et Sarah Mainville

Enseignantes en 4e année: Josée Demers et Mélanie Mecteau

Enseignantes en 5e année: Annie Mathon et Sylvie Faucher

Enseignantes en 6e année: Janique Dompierre, Marie-Eve Breton et Roxanne Gagné

Enseignante en classe Tremplin: Mylène Giroux

Enseignantes en classe d'AS-DM: Luviana Bselis, Léa Labelle, Yunli-Alix Rouhani et Catherine Landry

Enseignants en éducation physique: Michel Genest-Lahaye, Daniel-Olivier Cormier et Sébastien Mandeville

Enseignantes En anglais: Stella Maris et Maria Carangelo

Orthopédagogue: Manon Paradis, Myriam Lefebvre et Anne-Marie Joly

Présentation de l'équipe-école

Professionnel

Psychologue: Margaux Vermersch

Psychoéducatrice: Catherine Cummings

Orthophoniste: Véronique Labrecque

Agente de correction du langage: Zahia Boudhane

Ergothérapeute: Marie-Hélène Thorn

Techniciens en éducation spécialisée (TES)

Plancher et accompagnement: Margaret Webster, Sophia Meyer, Jessyka Beaulieau et Sandra Desloges

Classes préscolaire 4 ans: Sarah Bilodeau et Stéphanie Panneton

Classe Tremplin : Isabelle Leclerc

Classe d'AS-DM : Paule Jeanson, Caroline Goyette, Myriam Côté et Johanne Maillet

Préposées aux élèves handicapés : Nathalie Marceau, Mylaine Plante, Nathalie Rioux et Émilie Lamoureux Leclerc

Présentation de l'équipe-école

Équipe du service de garde et de la surveillance du dîner

Technicienne: à confirmer
Éducatrices: Julie Therrien
Naziha Kestali
Josée Martel
Thérèse Irani
Nancy Ramos
Pauline Cloutier
Marie-Lyne Saint-Pierre
Surveillantes du dîner
Liette Grenier
Célia Gioa
Geneviève Ferland
Maxime Lemire
Isabelle Vernier
Audrey Jennings-Forget
Faiza Sellami

Soutien manuel

Concierge: André Ouellet et ouvrier d'entretien: Stéphane Deslongchamps

Administration

Secrétaire d'école: Geneviève Girouard
Technicienne en administration: Katia Saab
Directrice: Pascale Danis
Directrice adjointe: Vanessa Savaria

Pour motiver l’absence de votre enfant:

1- Par mozaik

(procédure jointe au courriel)

2- Sur le répondeur de l’école

450-433-5545 #2

Portail MOZAÏK - Procédurier pour le parent qui désire motiver une absence/retard

1. Accéder au portail parents Mozaïk :
   https://portailparents.ca/

   Ne pas oublier d’utiliser l’adresse courriel que vous avez fournie à l’école pour vous connecter.

2. Une fois dans le portail Mozaïk, cliquer sur la tuile "Absences" (1) puis sur "Aviser l'école d'une absence à venir" (2). Il faut ensuite compléter les différentes informations pour pouvoir soumettre l'avis :

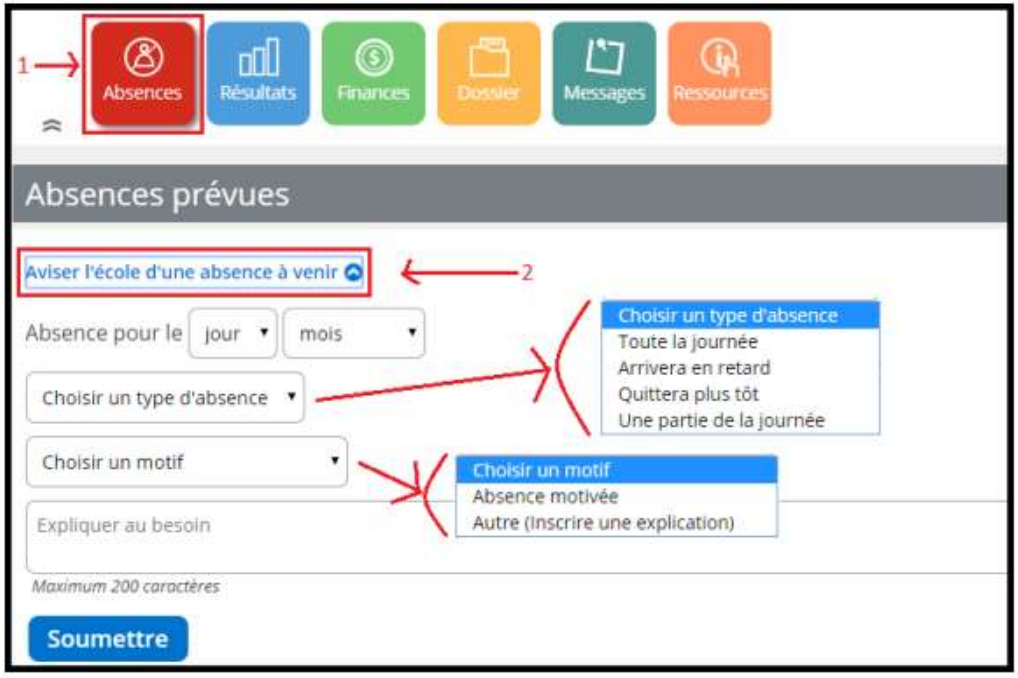

NOTE : si le parent choisit le motif "Autre", il doit absolument fournir une explication pour être en mesure de soumettre l'avis d'absence ou de retard, sinon le bouton "Soumettre" reste grisé.

Horaire 2022-2023

	Primaire			Préscolaire 5 ans			Préscolaire 4 ans		
🔔	7h35	Autobus / Surveillance	5 min	7h35	Autobus		7h35	Autobus	
🔔	7h40	Entrée progressive (accueil) / surveillance	5 min	7h40	Entrée progressive (accueil)	5 min	7h40	Entrée progressive (accueil)	5 min
	7h45	**1re période**	60 min	7h45	**1re période**	60 min	7h45	**1re période**	60 min
	8h45	**2e période**	60 min	8h45	**2e période**	60 min	8h45	**2e période**	60 min
🔔	9h45	Déplacement	3 min.	9h45	Déplacement	3 min	9h45	Déplacement	3 min
	9h48	Récréation	15 min	9h48	Récréation	15 min	9h48	Récréation	15 min
🔔	10h03	Accueil	2 min	10h03	Accueil	2 min	10h03	Accueil	2 min
	10h05	**3e période**	60 min	10h05	**3e période**	60 min	10h05	**3e période**	60 min
		+ arrêt pédagogique	5 min		+ arrêt pédagogique	5 min		+ arrêt pédagogique	5 min
	11h10	Déplacement	5 min	11h10	Déplacement	5 min	11h10	Déplacement	5 min
🔔	11h15	Dîner	75 min	11h15	Dîner	75 min	11h15	Dîner	75 min
🔔	12h30	Accueil	5 min	12h30	Harmonisation	18 min	12h30	Accueil	5 min
	12h35	**4e période**	60 min	12h48	Accueil	5 min	12h35	**4e période**	70 min
🔔	13h35	Déplacement	3 min.	12h53	**4e période**	52 min	13h35		
	13h38	Récréation	15 min	13h38	Pause déplacement (toilettes)	5 min	13h38	Pause déplacement (toilettes)	5 min
🔔	13h53	Accueil	2 min	13h53	**5e période**	60 min	13h53	**5e période**	60 min
	13h55	**5e période**	60 min	13h55			13h55		
🔔	14h55	Déplacement et surveillance	5 min	14h55	Déplacement	5 min	14h55	Déplacement	5 min
		Surveillance	5 min	14h55	Encadrement (si besoin)		14h55	Encadrement (si besoin)	
🔔	15h05	Départ des autobus		15h03	Départ des autobus		15h03	Départ des autobus	
Préscolaire 1380 min / Primaire : 1230 minutes (primaire) / Accueil et déplacement = autre tâche									

⚠ Merci de respecter l'horaire. Un retard dérange le fonctionnement du groupe et a une grande influence sur le cheminement de l'élève.

Médicaments à l'école

L'école peut **exceptionnellement** administrer des médicaments que le médecin a prescrits à votre enfant. Si le dosage rend impossible la prise de médicament exclusivement à la maison, vous devez venir à l'école remplir le formulaire «Autorisation d'administrer un médicament » (disponible sur notre site web ou au secrétariat) et nous **remettre le médicament** en main propre. Le médicament doit être remis obligatoirement dans un contenant reçu du pharmacien et accompagné de l'étiquette produite par la pharmacie.

Les enfants ne peuvent **en aucun cas** prendre le médicament eux-mêmes et/ou le transporter dans leur sac à dos ou leur boîte à lunch.

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps que les enfants aient en leur possession des médicaments même ceux en vente libre (tels que Tylenol, Advil, Mydol…). Pour la sécurité de tous les élèves, si un élève a en sa possession des médicaments, nous serons dans l'obligation de les prendre. Vous pourrez les récupérer en personne au secrétariat.

Merci de votre collaboration.

Allergies Sévères

Des élèves de l'école souffrent d'allergies sévères aux arachides et aux noix. Nous vous demandons **D'ÉVITER EN TOUT TEMPS D'INCLURE DES ALIMENTS CONTENANT DES NOIX OU DES ARACHIDES DANS LES COLLATIONS ET LE REPAS DE VOTRE ENFANT (barres tendres, Nutella, etc.).**

Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire à ces enfants, car même une infime quantité d'arachides ou autres noix peut engendrer de très sévères réactions.

Parce que nous avons tous à cœur les enfants de l'école!

VOLET SÉCURITÉ

ACCÈS À LA COUR D'ÉCOLE

- Veuillez noter que les élèves ont accès à la cour d'école le matin **APRÈS** la cloche de 7 h 35, ils sont sous votre responsabilité jusqu'à cette heure. Avant ce moment, ces derniers doivent attendre à la clôture en respectant un mètre de distanciation. Au retour du dîner, nous les accueillerons après **12h25**. De plus, veuillez noter que la cour d'école est réservée pour le service de garde entre 6h30 et 18h.

CUEILLETTE DE VOTRE ENFANT EN FIN DE JOURNÉE

- Merci d'attendre votre enfant à l'extérieur de la cour d'école, en laissant le trottoir libre pour que les élèves puissent sortir de façon sécuritaire. Le masque ou le couvre-visage est obligatoire pour les parents lorsqu'ils sont à moins de 2 mètres d'élèves ou de membres du personnel.

STATIONNEMENT

- Lorsque vous avez un rendez-vous à l'école, nous vous demandons de respecter le stationnement pour employés et de vous stationner dans les rues avoisinantes.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE – COCARDE OBLIGATOIRE -

- Tous les adultes doivent se rendre au secrétariat dès leur arrivée dans l'école, ils recevront alors un permis de circulation (cocarde).
- Tout membre du personnel vous invitera à retourner au secrétariat si vous n'avez pas de cocarde en circulant dans l'école. De plus, **un rendez-vous est essentiel** pour aller rencontrer un membre du personnel. Vous pouvez prendre rv par téléphone (au secrétariat) ou par l'agenda. Nous ne pouvons permettre aux parents d'entrer dans les classes à n'importe quel moment. Il est important pour la réussite des élèves de préserver leur concentration à tout moment.

Rapport professionnel

Lorsque vous désirez nous remettre un rapport d'un professionnel (neuropsychologue, orthophoniste, audiologiste …), **nous devons vous faire signer un formulaire**. Ce dernier est disponible au secrétariat.

Il nous indique l'endroit où vous désirez que nous déposions ce rapport

- Dans le **dossier d'aide de l'élève:** ce dossier demeure sous la responsabilité de la direction d'école. L'accès est permis aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.
- Dans le **dossier en psychologie, psychoéducation ou orthophonie: c**es dossiers demeurent sous la responsabilité du professionnel concerné. L'accès lui est réservé et il a la responsabilité de transmettre les informations pertinentes aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.

Service de garde

Nouvelle année scolaire – carte d'identité obligatoire

Lorsque vous vous présenterez à l'école pour venir chercher votre enfant, une carte d'identité vous sera demandée tout au long du mois de septembre et jusqu'à ce que l'intervenante à l'accueil vous reconnaisse. Veuillez noter que lors de remplacement, il est possible que votre carte d'identité soit demandée en cours d'année. C'est une question de sécurité!

Inscriptions aux journées pédagogiques

Cette année encore, nous vous demandons d'inscrire votre enfant par le **portail parent**. Thématiques à la page suivante.

Quelques exceptions seront acceptées telles que les élèves qui vont au service de garde d'une autre école, mais qui viennent à notre école. Pour ces parents, je vous ferai parvenir la liste des activités et la feuille d'inscription que vous devrez remplir.

Puisque nous devons prévoir le matériel ainsi que le personnel pour les journées pédagogiques, il sera important pour TOUS les parents de respecter la date limite d'inscription.

Je vais imprimer la liste des élèves inscrits à la journée pédagogique sur le babillard du service de garde et il est de votre responsabilité de vérifier que votre enfant est inscrit.

N'oubliez pas qu'il n'y a pas de transport scolaire lors des journées pédagogiques, que la cafétéria est fermée et que vos enfants ont besoin d'une **gourde d'eau, d'un repas, des souliers de course et le linge pour l'extérieur.**

Service de garde

Changement de fin de journée

- Pour des raisons de sécurité, tout changement concernant une modification de fin de journée doit être fait avant 14h00 en laissant un message au (450) 433-5545 option 1.

De 14h55 à 15h05

- L'organisation de fin de journée demande beaucoup de structure pour s'assurer de la sécurité de tous nos élèves. Nous vous demandons d'attendre après 15h05 pour venir chercher votre enfant en fin de journée.

Service de garde

Dates de facturation pour le service de garde 2022-2023

(document joint à l'Info-Parents)

Semaines :	Facture envoyée le :	Payable avant le :
du 29 août au 19 septembre	26 septembre	30 septembre
du 26 sept. au 17 octobre	24 octobre	28 octobre
du 24 oct. au 14 novembre	21 novembre	25 novembre
du 21 nov. au 12 décembre	19 décembre	23 décembre
du 19 décembre au 23 janvier	30 janvier	3 février
du 30 janvier au 20 février	6 mars	10 mars
du 6 mars au 27 mars	3 avril	6 avril
du 3 avril au 24 avril	1er mai	5 mai
du 1er mai au 22 mai	29 mai	2 juin
du 29 mai au 19 juin	12 juin	21 juin

Service de garde

Facturation

Je vous ai aussi mis à la page suivante le calendrier des états de compte afin que vous puissiez savoir quand vous recevez la facture du service de garde PAR INTERNET et quand vous devez la payer. Tous les parents recevront la facture par internet pour éviter la manipulation de papier.

Je vous souhaite une belle année scolaire et n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions,

Service de garde de l'école Saint-Pierre:

450-433-5545 #1 sdg.stp@cssmi.qc.ca

Cafétéria

Quelques informations de Mme Lise Fortin, notre cantinière indépendante, qui est heureuse de vous offrir ses services encore cette année.

- Le service de cafétéria débutera le mardi 30 août.
- Le menu est affiché sur le site internet école, dans la section service, service du dîner.
- Vous pouvez acheter à l'avance des coupons pour un repas complet.
- Vous pouvez envoyer l'argent dans un sac bien identifié au nom de votre enfant ainsi que son numéro de groupe pour l'achat de coupons ou l'argent pour le repas le matin même.
- Pour éviter la manipulation, veuillez envoyer le montant précis svp.
- Pour faciliter le service, il y aura une sorte de jus et un dessert par jour. Par contre, ce ne sera pas le même choix offert chaque jour pour avoir de la variété.

Pour toutes questions ou demandes, merci de vous adresser directement à Mme Lise: lisefortin73@gmail.com

Club des petits déjeuners

- Le Club des petits déjeuners sera en fonction à compter du **13 septembre.** Encore cette année, le club offrira des déjeuners froids. Ils seront remis aux élèves, dans leur classe, lors de la 1ère période.

- Un formulaire papier sera envoyé à tous les enfants dans les prochains jours.

Bibliothèque

La bibliothèque a dû changer de localisation dans l'école puisque nous accueillons deux nouveaux groupes. Le fonctionnement sera expliqué aux élèves dès le début de l'année.

Nos livres sont précieux, merci de montrer l'exemple à vos enfants de bien prendre soin des livres et de les retourner à l'école dès la fin de la lecture.

Site web de l'école Saint-Pierre

Nous visiter est une bonne habitude à prendre!

Nous y déposons les Info-Parents, les informations en lien avec le conseil d'établissement et plusieurs autres documents pertinents.

https://saint-pierre.cssmi.qc.ca/